

LE DIALOGUE NORD-SUD ET LE SOMMET CANADIEN

Les négociations économiques multilatérales entre les pays développés (le Nord) et les pays en voie de développement (le Sud) sont généralement désignés sous le nom de dialogue Nord-Sud, surtout depuis la Conférence de Paris sur la coopération économique internationale (CCEI) qui a pris fin en 1977.

Depuis 1974, les négociations ont porté avant tout sur les nombreuses propositions visant l'établissement d'un nouvel ordre économique international (NOEI) et formulées pour la plupart dans deux résolutions de la sixième Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, en mai 1974. La hausse des prix décrétée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) l'année précédente avait poussé les pays en développement à présenter une série de demandes vigoureuses en vue d'une révision d'un système économique mondial qui, affirment-ils, tend actuellement à les désavantager. Tout en reconnaissant le bien-fondé d'une bonne part des inquiétudes des pays en voie de développement, les pays développés ont exprimé des réserves sur un certain nombre de leurs propositions. En septembre 1975, cependant, après des négociations prolongées, la septième Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par consensus une résolution sur la coopération économique internationale, précisant sur quels secteurs les futures négociations devraient se concentrer pour réaliser un ordre économique international plus juste et plus équitable, ordre dont le contenu n'a cessé de se modifier au cours de la dernière décennie.

L'objectif de la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI), ouverte en 1975 sous la coprésidence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'alors, l'honorable Alan MacEachen et du ministre d'État du Venezuela pour les Affaires économiques internationales, l'honorable Manuel Pérez Guerrero, était d'examiner la possibilité de conclure des ententes au sein d'un groupe restreint de pays développés, de pays de l'OPEP et de pays en voie de développement importateurs de pétrole, dans les domaines de l'énergie, des matières premières, du développement et des finances. Bien qu'un esprit de coopération et une tendance commune vers un même but semblent s'être dégagés au cours de la Conférence, les travaux de la CCEI n'ont abouti, en 1977, qu'à un accord limité.